





#### Communiqué de presse

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2017

## « Inventons la Métropole du Grand Paris » dévoile les 164 groupements d'entreprises finalistes Une consultation urbaine de l'innovation qui génèrera 1 point de PIB d'activité

A l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> mars 2017, le jury d'« Inventons la Métropole du Grand Paris » a dévoilé les 164 groupements d'entreprises finalistes retenus pour acquérir les 57 sites concernés par l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », parmi 420 candidats. Ces groupements, formés autour des professionnels de l'aménagement et l'immobilier (architectes, promoteurs, investisseurs), accordent une place majeure aux entreprises de l'innovation urbaine et de l'ancrage local : plus de 326 start-ups, associations et PME innovantes composent ces équipes.

Au total, 6,4 milliards d'euros d'investissements seront réalisés par les entreprises acquéreuses des sites.

En annexe : retrouvez la liste des finalistes

# « Inventons la Métropole du Grand Paris », la consultation de l'innovation urbaine « verte » et multi-usages

Les 420 candidatures reçues proposent des innovations exceptionnelles visant à transformer la Métropole en véritable exemple de ville durable et intelligente. La consultation « Inventons la Métropole du Grand Paris » s'impose ainsi comme la championne de l'innovation urbaine et se positionne aujourd'hui comme la plus grande consultation européenne de *smart city*.

Beaucoup de candidats ont traité la question environnementale en repensant la ville avec une approche bioclimatique et biomimétique. Les innovations préparent ainsi la ville au changement climatique à venir (bâtiments bioclimatiques, récupération ou infiltration des eaux de pluie, verdissement massif). 40% des projets prévoient un chantier fondé sur l'économie circulaire (réemploi des matériaux de démolition) et un quart se tournent vers la construction en bois. La moitié se soucie de la réversibilité des bâtiments.

#### Répondre aux nouveaux usages des citadins

Des services mutualisés sont proposés dans la moitié des projets (autopartage, conciergerie partagée, co-living, co-making). Ces innovations dessinent la Métropole du futur et répondent aux nouvelles façons de vivre de ses habitants : deux tiers des candidatures prévoient des lieux mutualisés où se renforcent les liens sociaux (co-living, co-working...) et plus de la moitié réservent un espace à l'agriculture urbaine partagée.

Un tiers ont spécialement soigné leur ancrage local et s'ouvrent à la co-conception avec les habitants (habitat participatif), intégrant aussi des acteurs locaux (associations, collectifs).

Les quartiers de gare ouvriront des centralités nouvelles, développeront une nouvelle intensité urbaine et auront des activités qui s'équilibrent aux différentes heures du jour. Divers types de mobilité sont proposés pour irriguer ces nouveaux quartiers.

Sur certains sites, les candidats offrent aussi un panel de solutions innovantes, comme la livraison par drone, la station-service proposant des carburants propres, un réseau de minibus à la demande dont le trajet est calculé par un algorithme etc.

Ces projets créeront des territoires de ville durable et intelligente et ces innovations seront ensuite répliquées.

En annexe : Retrouvez toutes les pistes d'innovation dans le rapport de la consultation « Inventons la Métropole du Grand Paris »

#### 1 point de PIB pour la Métropole, soit 6,4 milliards d'euros d'investissements

Première opération d'aménagement depuis la création de la Métropole du Grand Paris début 2016, cette consultation positionne la place de Paris au rang des plus grandes métropoles mondiales. C'est aussi la plus grande consultation urbaine innovante d'Europe. Elle génèrera un total estimé à 6,4 milliards d'euros d'investissements (1 point de PIB de la Métropole) pour bâtir 2,6 millions de m², ce qui en fait un des moteurs de l'économie de la Métropole.

Les groupements finalistes sont admis à déposer une offre pour l'été prochain. Les lauréats seront connus pour fin septembre 2017.

Dès maintenant, les entreprises pourront compléter leurs équipes et accéder aux offres de financement négociés par les organisateurs, à commencer par 200M€ de financements de l'Etat (Programme des investissements d'avenir) et de la Caisse des dépôts.

#### Inventons la Métropole du Grand Paris en chiffres

164 groupements de réponse finalistes retenus pour la phase finale
420 groupements de réponse candidats
57 sites à acquérir, soit 217 hectares de terrain
21 sites situés dans les quartiers qui accueilleront le Grand Paris Express
6,4 milliards d'investissements estimés

3 organisateurs : Préfecture Paris et Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris

2 partenaires : Caisse des dépôts et Programme des investissements d'avenir

\*\*\*

A propos d'Inventons la Métropole du Grand Paris: Inventons la Métropole du Grand Paris est un appel à projets international de développement de la qualité de vie urbaine, afin d'inventer de nouveaux espaces innovants, modèles de la ville durable et intelligente. L'appel à projets vise à construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable. Les maires de la métropole ont présenté des terrains dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury fin septembre 2017.

A propos de la Métropole du Grand Paris: La Métropole du Grand Paris, créée le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, est un établissement public de coopération intercommunale, présidé par Patrick Ollier, et qui rassemble 131 communes (Paris, les communes des 3 départements de la petite couronne, Argenteuil, et les communes de la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne dans le 91). En tout, la métropole rassemble 7 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante métropole française. La Métropole du Grand Paris a pour vocation de gérer au niveau intercommunal les 4 compétences suivantes :

- o le développement et l'aménagement économique, social et culturel
- o la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie
- o l'aménagement de l'espace métropolitain (à partir du 1er janvier 2017)
- o la politique locale de l'habitat (à partir du 1er janvier 2017)

A propos de la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France: La Préfecture de région Ile-de-France, avec ses directions régionales de l'État, dispose de compétences élargies dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement régional. Elle met en œuvre la politique voulue par le gouvernement dans la construction du Grand Paris et organisée dans les lois qui sont intervenues sur le Grand Paris entre 2010 et 2015. A ce titre 100 millions d'euros de l'État seront engagés dans cet appel à projets grâce au Programme des investissements d'avenir (PIA). En matière d'aménagement, des projets concrets sont en train d'être mis en place sur tout le territoire francilien pour développer des secteurs prioritaires : 8 Contrats d'intérêt national (CIN) auront été engagés en Ile de France en 2016. L'État aménage et définit ainsi une stratégie de développement pour cette région, porteuse d'engagements concernant les transports, le développement économique ou encore l'aménagement urbain.

A propos de la Société du Grand Paris: La Société du Grand Paris, établissement de l'État, pilote le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures de transports et l'acquisition des matériels roulants. Elle conduit des opérations d'aménagement et de construction sur les territoires de communes concernées par le Grand Paris Express. Inventer les chantiers de demain, faire du Grand Paris Express le métro le plus digital du monde, imaginer les futures gares et leurs quartiers, créer des nouveaux services de proximité... Autant de défis à relever pour la Société du Grand Paris, mais aussi par les principaux acteurs du projet, les Franciliens.

#### **Contacts presse**:

#### Préfecture

01 82 52 40 25

pref-communication@paris.gouv.fr http://www.prefecturesregions.gouv.fr/ile-de-france

#### Métropole du Grand Paris

Amélie Rochette

amelie.rochette@dentsuaegis.com 01 41 16 42 33 / 06 29 88 87 10

Véronique Borsa veronique.borsa@metropolegrandparis.fr 06 09 47 31 89

#### Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke 01 40 41 56 13 Camille Ruols 01 40 41 54 96 Xavier Bossaert 01 40 41 54 34







# RAPPORT DE LA CONSULTATION INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS: Note sur l'innovation

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2017

Le succès de la première phase d'Inventons la Métropole du Grand Paris tient à l'ADN même de cette consultation : l'innovation, sous toutes ses formes. Les 420 candidatures reçues ont, pour une très grande majorité, su capter cet ADN et transformé cette consultation en appel à projets démonstrateurs et profondément innovants. Quartiers de gare, sites patrimoniaux, friches urbaines : la diversité des sites en termes de surface, de complexité et d'emplacement permet aux candidats de déployer toute l'étendue des savoir-faire actuels en termes de résilience et de durabilité. Les sites de la consultation ont vocation à devenir des lieux emblématiques de la future Métropole du Grand Paris, des vecteurs d'intégration des nouveaux territoires et de faire ainsi émerger une nouvelle identité métropolitaine.

#### LA MÉTROPOLE FACE AUX GRANDS DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Dans la lignée de la COP21 et des accords de Paris sur le climat, la question environnementale, plus que jamais au cœur des innovations proposées par les candidats, répond à un besoin crucial de faire rentrer la ville dans l'ère du changement climatique.

#### Des projets aspirant à l'excellence environnementale

Pour cette première phase, les candidats ont été nombreux à traiter la question climatique, d'abord par le biais de l'approche bioclimatique. Dans l'approche bioclimatique, la végétation n'est pas seulement esthétique, elle est aussi utile ; elle se fait comestible, dépolluante, isolante des nuisances sonores, voire les trois à la fois comme c'est le cas pour les projets retenus sur la ZAC Paul Bourget, dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Ici, les projets se parent d'une double peau végétale qui isole le bâtiment des nuisances, filtre l'air par un procédé de bio-filtration, et permet une

ventilation naturelle des lieux. Des serres cultivées et des potagers urbains, placés sur les toits, viennent compléter le tableau.

L'approche biomimétique, qui consiste à observer et à s'inspirer de la nature pour produire des applications respectueuses de l'environnement est aussi très prisée. Certains candidats ont d'ailleurs fait le choix d'axer leur projet principalement sur le biomimétisme, avec pour ambition de construire un lieu qui rassemble des puits de carbone, de la dépollution par mycorémediation (recours à des champignons pour épurer l'eau, la terre et le sol d'un milieu), de la phytoremédiation des eaux usées (épuration des eaux usées par l'usage d'algues et de champignons), des éco pâturages et un mix énergétique 100% renouvelable.

Cette volonté de renforcer l'excellence l'environnement et le bien-être des usagers est portée par la présence de plusieurs labels nationaux et internationaux, tels que les labels BiodiverCity, HQE, E+C-, BREEAM, BBCA et Well, présents dans plus de la moitié des candidatures.

Enfin, il est à noter que plusieurs candidats traitent les risques environnementaux (tels que les inondations, la fragilité des sous-sols ou la pollution des sols) de certains sites par l'innovation, comme c'est le cas sur les sites de Clichy-sous-Bois, de Montreuil et de Joinville-le-Pont.

#### Des solutions de mobilité innovantes pour faciliter les connexions métropolitaines

Les mobilités innovantes sont à l'honneur dans cette consultation, et les projets promouvant les mobilités connectées, les mobilités douces ou les parkings intelligents sont légion. Sur certains sites, les candidats offrent un panel de solutions innovantes, comme la livraison par drone, la station-service proposant des carburants propres, un réseau de minibus à la demande dont le trajet est calculé par un algorithme ou le réseau de logistique du dernier kilomètre, qui permet d'acheminer dans les meilleures conditions possibles les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville, en particulier sur la portion du dernier kilomètre avant d'atteindre précisément la destination.

L'innovation dans la multimodalité et dans la mobilité est aussi au centre des attentes pour les 21 sites de la consultation à proximité des futures gares du Grand Paris Express. Ces quartiers de gare, points de liaisons entre les différents territoires de la Métropole, représentent des opportunités uniques de transformation pérenne. Sur le site du Franchissement Pleyel, les différents projets promettent, sur fond de co-conception, de construire le hub du futur, qui conjuguera habitat (logements modulables, évolutifs, coliving), hôtellerie, bureaux (espaces de coworking, incubateurs), nouvelles mobilités, services mutualisés agriculture urbaine, pour en faire un lieu incontournable de la Métropole.







# DES SAVOIR-FAIRES TECHNIQUES ET ARCHITECTURAUX AU SERVICE DE PROJETS INNOVANTS

#### Dessiner une "architecture métropolitaine"

Inventons la Métropole du Grand Paris peut se targuer d'avoir réussi à attirer, aux côtés de jeunes agences françaises prometteuses, les grands noms de l'architecture internationale, qui, pour certains, ont peu construit en France. De grandes signatures telles que Skidmore, Owing & Merrill, Sou Fujimoto, Rogers Stirk Habour & Partners, Dominique Perrault, OMA, Shigeru Ban, MVRDV ont répondu à l'appel. La présence de sites patrimoniaux tels que La Maison du Peuple à Clichy-la-Garenne ou de sitesclefs comme le Franchissement Pleyel à St Denis promettent des réalisations architecturales remarquables.

La qualité des sites fait la part belle aux agences de paysages, présentes dans la plupart des groupements. L'international y est aussi très représenté, puisque bon nombre des agences participantes viennent d'Europe du nord (Allemagne, Pays-Bas et Danemark en tête).

#### Des processus innovants pour des projets intelligents

Au chapitre des innovations technologiques et techniques relevées, deux catégories se distinguent : les innovations high tech et les innovations low tech.

Les innovations high tech résident pour la plupart dans les bâtiments connectés, équipés de smart-grid ou de micro-grid, et dans l'usage de la domotique et du Building Information Modeling (BIM) qui consiste à modéliser les données d'un bâtiment via la création et l'utilisation d'un modèle 3D. Plusieurs projets incluent des plateformes numériques spécifiques, destinées à contrôler et améliorer les performances énergétiques des bâtiments.

Les innovations low-tech relèvent plutôt du domaine de la construction, où les matériaux naturels ou recyclés sont très employés. La construction bois est particulièrement prisée, et présente dans plus d'un quart des projets. Elle va de la

structure en bois au bâtiment, voire au quartier entier. Ainsi, au vu des projets retenus, le site de Marne-Europe pourrait dans les années à venir devenir le plus grand quartier entièrement conçu en bois d'Europe.

Les matériaux biosourcés, issus de la biomasse animale ou végétale, ou géosourcés, matériaux locaux, naturels, extraits à proximité, sont également présents dans plus d'un tiers des candidatures retenues. Plusieurs projets font aussi état de constructions en terre crue, valorisant ainsi les déblais du Grand Paris Express.

Enfin, les chantiers verts, la filière sèche et la filière de réemploi représentent près de 40% des cas. Certains projets se concentrent essentiellement sur le réemploi, en valorisant les matériaux issus de la déconstruction du site, mais aussi ses ressources matérielles, végétales et parcellaires.

#### Repenser la logistique

Les projets proposent aussi des innovations logistiques notables. Ainsi, les candidatures retenues sur le site de l'Hôtel Logistique de Bercy Charenton promettent de faire rentrer la logistique dans le 21ème siècle, tout en conciliant modernité et souci esthétique. La multimodalité y est à l'honneur, avec un tram-fret très développé, parfaitement intégré dans le réseau lle de de France, tout en valorisant les déchets logistiques via l'upcycling (recyclage créatif). Enfin, loin de l'hôtel logistique traditionnel, les projets incluent aussi un parc et de l'agriculture urbaine, faisant de ces espaces des lieux de détentes et de promenades.

#### LA NOUVELLE FABRIQUE DU PROJET URBAIN

Les candidatures ne sont cependant pas de simples vitrines d'innovations techniques, déployées sur et autour des bâtiments. La façon même de construire les projets a été un sujet de réflexion et d'innovation pour les candidats. Il s'agit de replacer l'utilisateur final le plus en amont possible de la programmation, de l'intégrer pleinement aux différentes phases de développement du projet.

#### Intégrer les habitants dès la préfiguration

Les candidats ont réfléchi à la manière d'associer les habitants dès la phase de préfiguration afin de réduire l'écart entre conception et usage des espaces urbains. Celle-ci se décline en plusieurs mécanismes, tels que la co-conception, la co-construction, la concertation 2.0. Innovation récente mais exponentielle, l'habitat participatif -qui permet à des particuliers de concevoir et réaliser ensemble une opération immobilière de petite taille- est présent dans 10 % des candidatures. Ces innovations processuelles prennent appui sur des opérateurs spécialisés ou issus du tissu associatif local (Un tiers des candidatures sont élaborées avec des associations

locales). Certains candidats intègrent un lieu dédié spécifiquement à la participation habitante au sein du projet lui-même.

#### Faciliter la réappropriation d'un lieu par une phase d'activation

Une fois le projet dessiné, il s'agit de faire du projet « en devenir » un espace déjà intégré au quartier. La réappropriation du site en transformation passe alors dans l'idée « d'activation » du lieu, en intégrant les habitants dans des actions socio-culturelles ou événementielles éphémères. Ce phasage rend compte d'une nouvelle prise en compte de la temporalité des projets urbains : eux s'inscrivent sur la durée, quand l'évolution des habitants et des pratiques se fait sur un rythme rapide.

## Cycle de vie du bâtiment et parcours résidentiels, fils rouges de la conception architecturale

De la consultation ont émergé des projets revalorisant le cycle de vie – et non plus seulement l'espace comme donnée essentielle de la programmation. La question du parcours résidentiel est prise en compte jusque dans la conception même du logement, qui devient modulable dans plus de la moitié des candidatures. La réversibilité et la flexibilité des logements font écho aux thématiques du recyclage et du réemploi, appliquées ici au cycle de vie du bâti. Une candidature approche cette question des temporalités résidentielles sous deux angles : d'une part, celle du cycle de vie de l'usager, dont le logement s'adapte au court de la vie ; de l'autre celle des besoins résidentiels différenciés, sur le court, moyen et long terme.

La pertinence des projets urbains pour les 57 sites de l'appel à projet passe donc par une prise en compte constante de l'usager : celui-ci est présent pendant la conception, l'activation et l'évolution du projet.

#### **VIVRE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS**

#### La mise en commun au coeur des nouvelles pratiques

Depuis l'avènement des services de vélo en libre-service dans la capitale, l'économie de l'usage s'est développée de manière exponentielle, traduisant une mutation profonde des pratiques. Plus de deux tiers des entreprises candidates ont donc imaginé la mutualisation d'un grand nombre de services urbains : autopartage (14%), parkings mutualisés (15%), jardins partagés (16%)...

En proposant de nouveaux lieux et services partagés au cœur de la ville, ces projets sont porteurs de dynamisme économique, quand plus de 90 000 startups composent le marché mondial de la consommation collaborative, pour un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros. Ils apportent des réponses fonctionnelles aux principales problématiques métropolitaines, urbaines (densité et saturation des réseaux de transport, recherche de mixité sociale et fonctionnelle) et sociales (nouvelles formes de travail, de consommation, de mobilité)

Les transformations des modes de travail, caractérisés par la flexibilité, l'hybridation des activités économiques et la recrudescence des télé-travailleurs s'incarne dans la création d'espaces mutualisés de travail (co-working) et de création artisanale (fablabs, makerspaces). Ces "Tiers-lieux", espaces mutualisés de rencontre, de travail et de création sont réellement une tendance forte : ils sont présents dans deux tiers des candidatures et deviennent de nouveaux « cœurs de ville » autour desquels s'organisent les projets urbains. Ils permettent de repenser la carte métropolitaine de l'emploi, recentrant les lieux de création de valeur au-delà des frontières du périphérique.

#### Mixité des usages et réversibilité des espaces : vers une urbanisation flexible

L'existence de Tiers Lieux, hybrides dans leur nature est la marque d'un profond souci de mixité des usages. L'équation « un lieu, un usage » ne tient plus dans ces quartiers où se mêlent fonctions économiques, résidentielles et socio-culturelles. A cette mixité fonctionnelle s'ajoute un souci de modularité. L'idée selon laquelle des espaces peuvent accueillir des activités différentes dans le temps et doivent être pensés comme réversibles est présente dans plus de la moitié des candidatures. Cette modularité permet de ne jamais enfermer un quartier dans une fonction urbaine et d'accompagner les transformations que vont connaître les territoires de la métropole, à l'opposé des quartiers « glacis » de bureaux et des villes dortoirs.

#### Le retour de la nature en ville

Ces nouveaux quartiers, plus vivants et vivables sont aussi plus verts: l'agriculture urbaine est la véritable gagnante de l'appel à projet, présente dans 60% des candidatures. Il ne s'agit pas seulement de verdir les espaces urbains, mais bien de faire revenir la nature en ville, sous toute ses formes. Elle est tour à tour vecteur de bien être, de lien social, d'insertion par l'emploi, de dynamisme économique. En plein cœur d'un tissu urbain très dense pourrait ainsi émerger un laboratoire vert, ferme urbaine expérimentale alliant espaces d'activité économique autour des technologies vertes, production maraîchère et agricole et formation à l'écocitoyenneté.

#### Des quartiers intelligents et connectés

Par définition, la « smart city » emploie les nouvelles technologies numériques à des fins d'efficience : elles améliorent les performances énergétiques des bâtiments, régulent et analysent les flux de transports et de logistique, permettent la collecte de données urbaines. Les candidats ont cependant dessiné une nouvelle définition de la ville intelligente, où le numérique est au service des habitants : les conciergeries numériques, mises en place dans 20% des projets résidentiels, les solutions d'e-mobilité (10% des dossiers) ou les plateformes collaboratives en ligne (12%) sont autant de réponse à l'accessibilité et à l'efficacité des services urbains.

Une ville intelligente est aussi une ville « apprenante », qui accompagne ses habitant dans l'acquisition de savoirs et de savoir-faires. La multiplication des -labs, lieux d'expérimentation ouverts à tous en est une preuve tangible. La thématique de la formation académique et professionnelle est présente sur de nombreux sites, selon des formes nouvelles telles que l'hôtel-école pour les futurs professionnels du tourisme.

#### UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE

Cette Métropole résiliente, intelligente et durable, profondément innovante est une Métropole mondiale. Avec cet appel à projet, le plus grand d'Europe, la Métropole du Grand Paris tient son rang dans la compétition internationale. Formidable vecteur d'attractivité et de rayonnement, Inventons la Métropole du Grand Paris est aussi une opportunité pour l'économie francilienne : 6,5 milliards (soit un point de PIB de l'Ile de France) seront investis dans ces grands projets urbains. Un appel à projet d'une telle ampleur est l'occasion de regarder vers le futur, d'anticiper les usages, les services, les espaces urbains de demain. Il s'agit de dessiner la Métropole du 21e siècle, un territoire en prise avec les grands enjeux urbains, sociaux, environnementaux de son temps. Enfin, c'est aussi l'occasion de mettre les entreprises de l'urbain en marche, de les pousser à innover, surprendre, à faire de ces quartiers des démonstrateurs.

Cet appel à projet propose un changement complet de perspective sur l'aménagement du territoire : il ne s'agit pas de multiplier les objets architecturaux exceptionnels mais bien de créer des îlots urbains, des quartiers entiers incarnant la modernité et le dynamisme de la métropole du Grand Paris. Il est à l'image de la construction métropolitaine, unissant dans un même projet une pluralité de site, de vécus, de populations, de géographies. Cette diversité trouve sa cohérence à travers l'innovation : qu'elle soit innovation technique, innovation d'usage, innovation environnementale, elle inscrit les futurs quartiers qui sortiront de terre dans un avenir métropolitain.







#### **INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS:**

#### Les nouveaux entrants de la fabrique urbaine

Paris le 1er mars 2017

Avec 57 sites proposés à la consultation, Inventons la Métropole du Grand Paris est à ce jour la plus grande consultation urbaine d'Europe, et sur les 420 dossiers de candidature reçus en première phase, 164 ont été sélectionnés pour la seconde phase. Par son ampleur et sa diversité de paysages, allant du site patrimonial à la friche urbaine en passant par les quartiers des nouvelles gares du Grand Paris Express, la consultation a naturellement mobilisé les grands groupes français du BTP et de la promotion immobilière, qui représentent 42% des mandataires. Les groupements menés par les grands groupes sont cependant souvent mixtes, et font la part belle aux associations locales, aux associations de programmation culturelle et aux startups dans les phases de conception et d'exploitation des futurs projets. Au total, les exploitants indépendants sont au nombre de 326 dans les groupements finalistes. Les petits promoteurs et les cabinets d'architectes ne sont cependant pas en reste, puisqu'ils représentent 58% des mandataires sur les 164 dossiers actuellement retenus.

La portée internationale de la consultation se retrouve dans les agences d'architecture et de paysages participant aux groupements. De grandes signatures internationales telles que Skidmore, Owing & Merrill, Sou Fujimoto, Rogers Stirk Habour & Partners, OMA, Shigeru Ban, MVRDV sont à signaler, ainsi que la présence de nombreuses agences de paysages venant d'Allemagne, des Pays-Bas et du Danemark.

La présence massive d'associations locales, d'insertion, de collectifs artistiques, d'associations de programmation culturelle et de centres de formation traduit l'ancrage local très fort des projets. On en compte 157 sur toute la consultation, associés dès la phase de construction des projets. Les projets se veulent participatifs et les thèmes les plus récurrents sont l'insertion sociale des personnes en difficulté, l'accession à la culture et au sport. La promotion des modes de vie écologiques est au centre des candidatures et vise à rendre ces sites les plus résilients possibles.

Enfin, la consultation fait la part belle aux startups, aux animateurs de Tiers-Lieux, aux incubateurs et aux petites structures, puisqu'on en recense 169 différents sur toute la consultation. Ce sont eux qui sont le plus souvent vecteurs d'innovation et qui réinventent les usages. Ainsi, les startups d'agriculture urbaine sont présentes dans plus la moitié des dossiers et proposent des solutions allant de la permaculture à l'aquaponie, en passant par les jardins partagés. Les acteurs de l'économie circulaire et collaborative ont répondu présent, tout comme les startups promouvant les mobilités innovantes et connectés.







## INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS HISTORIQUE DU PROJET

# Inventons la Métropole du Grand Paris : construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable

Pour la première fois, en 2016, les maires se sont réunis pour lancer ensemble et en même temps des projets de *smart city* en de multiples points de la métropole. Cet appel à projets unique et innovant permettra de proposer des réponses concrètes et nouvelles aux défis sociaux, aux enjeux de mutations urbaines et à l'urgence environnementale.

Les maires de la métropole ont ainsi présenté 57 sites dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury fin 2017.

Cet appel à projets fonctionne en « open innovation » et s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent inventer la métropole de demain : architectes, urbanistes, promoteurs, investisseurs, artisans, start-ups et même associations ou communautés citoyennes.

#### 2016

#### 18 février 2016

 Lancement de l'appel à projets par la Métropole du Grand Paris puis fusion en mars, par décision de P. Ollier et du Premier ministre avec l'initiative des hubs du Grand Paris lancée en octobre 2015 aboutissant ainsi à un projet porté par les 3 organisateurs: Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Métropole du Grand Paris, Société du Grand Paris

#### Juillet 2016 – Septembre 2016

 Visites de terrain sur les 112 sites candidats à l'appel à projets par les élus métropolitains

#### 10 octobre 2016

- Dévoilement des 61 sites sélectionnés et lancement international de la consultation auprès des entreprises au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne
- 1 600 personnes présentes
- Journée exceptionnelle de rencontres et d'échanges entre les maires des sites de la consultation et les entreprises
- Lancement du site de la consultation www.inventonslametropoledugrandparis.fr

#### Novembre 2016

 Visites de terrain des groupements de réponse sur les sites de la consultation

#### 2017

#### 13 janvier 2017

• Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 420 groupements sont candidats

#### 1<sup>er</sup> mars 2017

- Dévoilement des 164 groupements de réponse finalistes retenus pour la phase 2 de la consultation et admis à remettre une offre.
- Les groupements finalistes accèdent aux offres de financement négociées par les organisateurs (200M€ de financements de l'Etat par le biais du Programme d'Investissements d'Avenir, et de la Caisse des Dépôts).
- 6,4 milliards d'investissements estimés

#### Fin juillet 2017

• Date limite de dépôt des offres par les groupements de réponse finalistes

# Fin septembre 2017

• Annonce des lauréats.